

## RAPPORT D'ACTIVITE 2013



Service public des télécommunications Très Haut Débit

# SOMMAIRE

<b>1 EDITO.....</b>	<b>3</b>
<b>2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2012.....</b>	<b>4</b>
<b>3 REPÈRES.....</b>	<b>5</b>
<b>4 DESCRIPTION DU SERVICE.....</b>	<b>6</b>
4.1 Caractéristiques générales de la délégation.....	6
4.2 Les acteurs.....	6
4.3 Les services.....	7
4.3.1 Les services passifs :.....	7
4.3.2 Les services actifs :.....	7
4.4 La différence entre les services DSL grand public portés par les réseaux de télécommunications et les services professionnels portés par la fibre optique .....	8
4.5 Quelques usages rendus possibles par la fibre optique .....	8
<b>5 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ .....</b>	<b>9</b>
<b>6 ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE.....</b>	<b>11</b>
6.1 Préambule : évènements intervenus au cours de l'année 2012.....	11
6.1.1 Environnement actionnarial.....	11
6.1.2 Evolutions contractuelles.....	13
6.2 Analyse des comptes au titre de l'année 2012.....	13
6.2.1 L'analyse du compte de résultat 2012.....	13
6.2.2 La structure globale du bilan 2012.....	18
6.3 Comparaison par rapport au prévisionnel.....	22
<b>7 CONTRÔLES EFFECTUÉS.....</b>	<b>24</b>
7.1 Contrôles effectués durant la phase d'exploitation .....	24
7.2 Benchmark tarifaire.....	30
7.3 Contrôles financiers .....	31
<b>8 AVIS DU DÉLÉGANT.....</b>	<b>32</b>

# 1 Edito

Au cours de l'année 2012, le Délégataire a continué à investir pour étendre le réseau afin de raccorder des clients d'opérateurs usagers du réseau. Ainsi, le total des investissements réalisés était de 38,28M€ en fin d'année 2012 (35,74 M€ pour 2011), alors que le montant initialement prévu pour la construction du réseau était de 25 M€.

De son côté la Communauté urbaine en a fait de même en mettant en place des fourreaux de télécommunications à l'occasion des travaux de voirie.

Suite à sa décision d'optimiser cette nature d'investissement la Communauté urbaine a pu intégrer des infrastructures de télécommunications sur plus de la moitié des 105 opérations de voirie réalisées en 2012.

En 2012, plus de 48 km d'ouvrages ont été confiés au délégataire en gestion dans le cadre de l'avenant n°3 (devenu l'annexe I dans le cadre de l'avenant n°7).

L'année 2012 a été une très bonne année commerciale pour INOLIA (+ 30 % par rapport à 2011) essentiellement du fait de dispositions prises par le Délégataire pour renforcer les moyens humains mobilisés pour la commercialisation.

Malgré la baisse tarifaire sur les services DSL intervenue le 1er mai 2012, le chiffre d'affaires correspondant à la commercialisation de ce service a augmenté de 27 % par rapport à 2011. La part prise par ce service dans le chiffre d'affaires total s'est maintenue.

Comme les années précédentes, on assiste à un accroissement de la commercialisation des services Lan to Lan portés par la fibre optique.

L'avenant n°7 passé en 2012 a été l'occasion d'actualiser certaines clauses du contrat de délégation, d'amener le délégataire à admettre que les équipements construits durant la délégation (à l'exclusion des investissements réalisés durant les cinq dernières années) constituent des biens de retour à titre gratuit et de permettre à la Communauté urbaine d'investir pour étendre le réseau en vue de raccorder des entreprises trop éloignées.

Dans son rapport d'activité, le délégataire présente un état financier prévisionnel pour l'année 2013 qui semble anormalement optimiste en termes de chiffre d'affaires et prévoit des baisses anormales de coûts de fonctionnement avec une forte réduction des frais de personnel. D'ores et déjà, ce budget 2013 sous-évalue les dotations aux amortissements issues de l'application des modalités de l'avenant n°7 (les raccordements clients sont des biens de retour) de l'ordre de 300 K€.

La Communauté urbaine ne peut accepter ce prévisionnel.

## 2 Faits marquants de l'année 2012

---

### **Mars**

- Consultation des opérateurs de télécommunications par la Communauté urbaine en vue de son projet de montée en débit et constat de la décision prise par France Télécom d'anticiper son programme de déploiement FTTH sur 12 sous-répartiteurs éligibles à la montée en débit.

---

### **Mai**

- Modification des tarifs pour les services « DSL Grand Public et Entreprises ».

---

### **Juin**

- Adoption par le Conseil de Communauté de l'avenant n°7.

---

### **Juillet**

- Décision de lancer la procédure visant à mettre en œuvre la montée en débit dans les zones mal desservies en matière de services d'accès à l'internet. Dans ce cadre, il est envisagé d'étudier les opportunités offertes par le réseau Inolia.

---

### **Octobre**

- Décision d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la montée en débit.

## 3 Repères

### Les chiffres clés de 2012

Le chiffre d'affaires de la délégation a été de 6,169 M€ en 2012. Il était de 4,736 M€ en 2011, il est donc en hausse de 30 %.

157 nouveaux clients ont été raccordés en 2012 soit 70 % de clients en plus par rapport à 2011 (92 clients).

438 : c'est le nombre d'entreprises ou de sites publics qui sont raccordés au réseau Inolia.

Plus de 10 619 liens DSL ont été activés en 2012, soit une progression du chiffre d'affaires de 27 % par rapport à 2011.

3 mois : c'est le délai moyen de signature des affaires. Ce délai s'est raccourci en 2012. Il était de 4,28 mois en 2011.

## 4 Description du service

### 4.1 Caractéristiques générales de la délégation

La Communauté urbaine, consciente des enjeux que représentent les technologies de l'information et principalement l'accès à Internet pour le développement économique et social, a souhaité que son territoire dispose d'un **Réseau d'Initiative Publique (RIP) Haut Débit (HD)**.

Ainsi, la société LD COLLECTIVITÉS a été sélectionnée pour la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunication métropolitaine à haut débit.

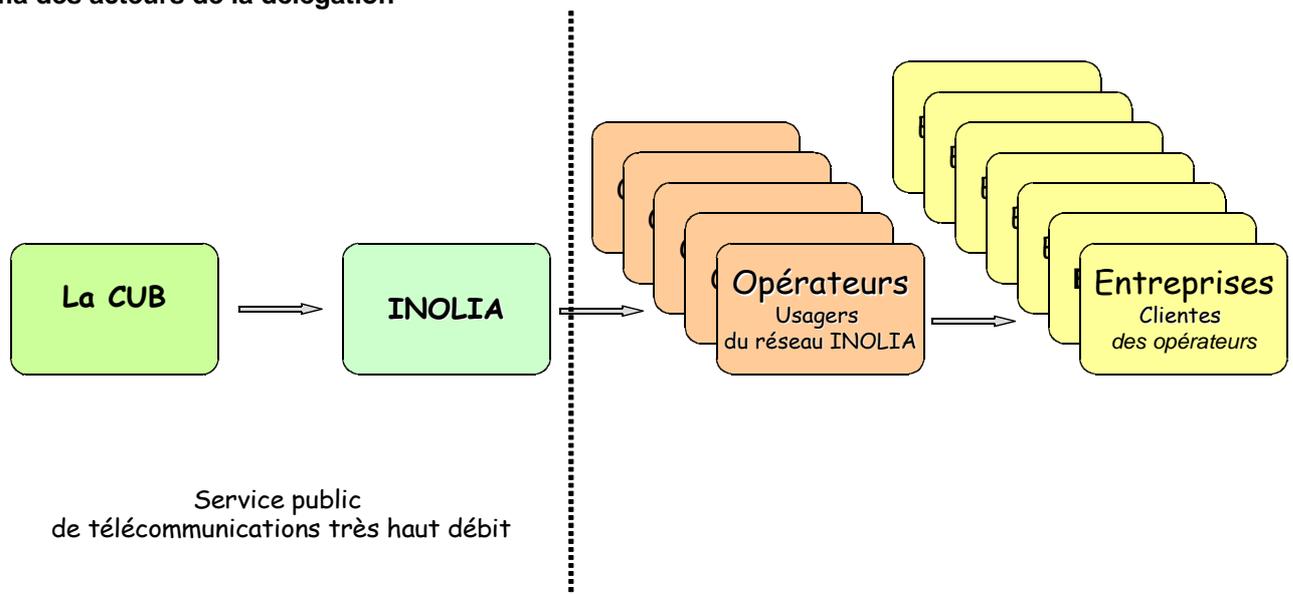
Ce contrat de délégation de service public, sous forme de concession, a pris effet le 31 mars 2006 pour une durée de 20 ans (2006-2025). LD COLLECTIVITÉS a créé en juillet 2006 une société filiale, dédiée à l'exploitation de la Délégation de Service Public Haut Débit, à savoir la société INOLIA. LD COLLECTIVITÉS est devenu SFR COLLECTIVITÉS suite au rachat de NEUFCEGETEL par SFR courant 2008.

Au début de la délégation, INOLIA a bénéficié d'une subvention de 6,9 Millions d'euros (dont 2 927 187 € accordés par le Conseil régional) afin de financer une partie des investissements de premier établissement.

### 4.2 Les acteurs

- « Communauté urbaine de Bordeaux » :  
Elle facilite et organise le développement des réseaux de télécommunications sur son territoire. Elle a pris l'initiative de mettre en place sur son territoire un RIP (Réseau d'Initiative Publique) dans le cadre d'une délégation de service public. Elle a créé des services publics haut débit qui se traduisent par un catalogue, dont elle arrête les tarifs. Elle intervient au titre de sa compétence dans le domaine économique et dans celui de l'habitat collectif, pour les zones d'aménagement dont elle a la charge.
- « INOLIA » :  
C'est le délégataire de la Communauté urbaine de Bordeaux, en charge de construire, exploiter et commercialiser le réseau métropolitain haut débit de télécommunications. Cette société est opérateur d'opérateurs.
- « usagers du réseau Inolia » :
  - Grands comptes : Ce sont de gros consommateurs de services de télécommunications (grandes entreprises, hôpitaux, universités, établissements publics importants...). Ces usagers ont les moyens techniques et humains pour être opérateurs de leur réseau ;
  - Des opérateurs de télécommunications :
    - Opérateurs globaux qui souhaitent limiter les investissements de déploiement de réseaux et qui offrent une gamme très large de services à leurs clients,
    - Opérateurs de service qui utilisent l'infrastructure INOLIA pour apporter des services spécifiques de télécommunications à leurs clients.
- « Les entreprises » :  
Elles sont clientes des opérateurs usagers du réseau INOLIA.

## Schéma des acteurs de la délégation



### 4.3 Les services

Les services commercialisés dans la délégation se scindent en deux catégories, à savoir :

- les services passifs
- les services actifs

#### 4.3.1 Les services passifs :

- Les services fourreaux : Les fourreaux libres du réseau INOLIA peuvent être utilisés par les opérateurs usagers, afin d'y installer leurs réseaux de télécommunications (câble cuivre ou fibre optique),
- Les services d'hébergement : Ce sont des locaux techniques sécurisés pour les équipements actifs de réseau des opérateurs usagers,
- Les services FON (Fibre Optique Noire) : Les fibres du réseau INOLIA peuvent être commercialisées aux opérateurs usagers qui pour les « éclairer », doivent installer à leurs extrémités des équipements actifs de réseau.

#### 4.3.2 Les services actifs :

- Les services DSL : Il s'agit de services de gros, commercialisés aux opérateurs usagers, pour apporter des services DSL aux administrés raccordés aux NRA (Nœud de Raccordement abonnés), dégroupés par INOLIA.
- Les services portés par la fibre optique : Ils se dénomment services LAN to LAN (Local Area Network To Local Area Network - en français : Réseau Local à Réseau Local). L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet, permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site), entre un site central (tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire, soit en bundle de plusieurs liens (offre Open LAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles, sous réserve de faisabilité technique par le délégataire.
- Les services FTTH (Fibre To The Home) sont des services de fibre optique apportés à l'administré. Le Délégataire est engagé à fibrer plus de 4 000 prises, principalement dans des opérations d'habitat menées par la Communauté urbaine.

#### **4.4 La différence entre les services DSL grand public portés par les réseaux de télécommunications et les services professionnels portés par la fibre optique**

<b>Avec un réseau cuivre DSL classique</b>	<b>Avec le réseau FIBRE</b>
Des débits non garantis qui fluctuent au cours de la journée.	Un débit constant et évolutif pour s'adapter aux besoins de l'entreprise
Un débit asymétrique, à savoir un débit montant (faible) inférieur au débit descendant. Cela constitue un frein aux échanges sur internet.	Un débit symétrique qui permet de développer de nouveaux usages (Web conférences, visioconférence IP...)
Aucune garantie de temps de rétablissement. L'opérateur peut attendre plusieurs heures voire plusieurs jours pour réparer.	Un maintien du réseau assuré avec une garantie de temps de rétablissement (en 4h).

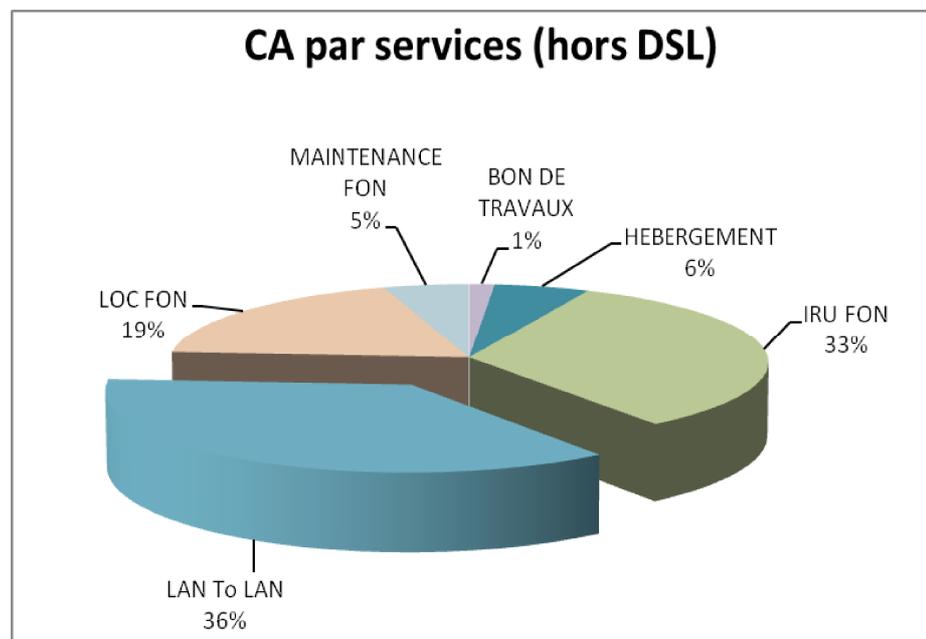
#### **4.5 Quelques usages rendus possibles par la fibre optique**

- téléphoner en illimité avec une qualité incomparable.
- sécuriser son système informatique en assurant notamment, les sauvegardes de l'ensemble de vos fichiers.
- remplacer un déplacement, en utilisant la visio-conférence.
- externaliser des services (administration des serveurs, maintien opérationnel du service, etc.).
- mutualiser des services (accueil téléphonique, protection des locaux, etc.).
- reprendre son activité rapidement en cas de perte de données, grâce à l'hébergement.
- externaliser des données en volume, en procédant à la télé sauvegarde.
- relier des sites distants en très haut débit, au moyen de l'interconnexion des sites en fibre optique, afin de permettre une meilleure maîtrise des flux de télécommunications.
- surveiller les bâtiments (vidéosurveillance).
- s'affranchir du coût des communications, grâce à la VOIP (Voix Via Internet), c'est-à-dire la téléphonie par Internet.
- sécuriser son réseau d'entreprises, grâce au firewall ou pare feu, notamment (garde barrière).
- Se protéger de l'intrusions de tiers (anti-virus). Etc.

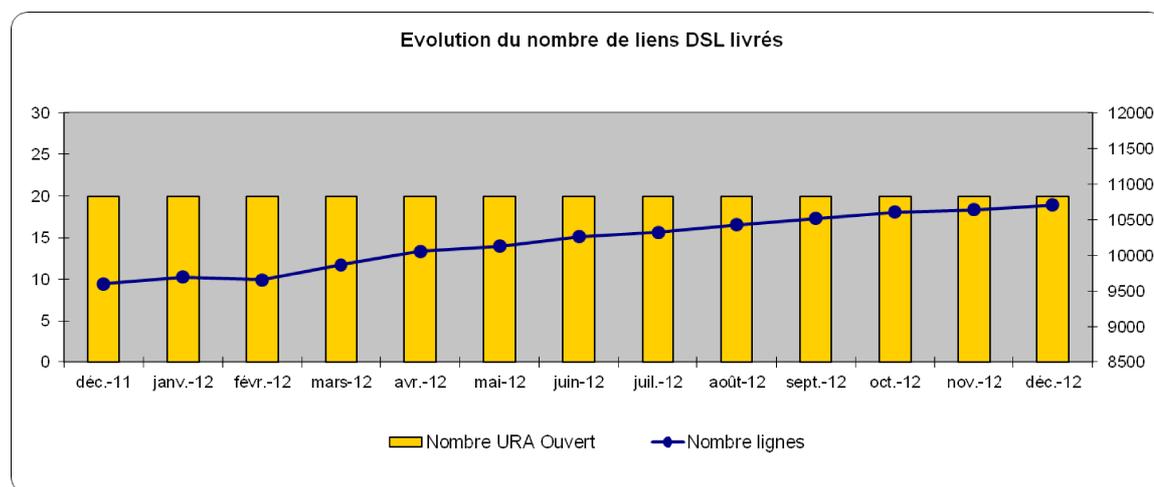
## 5 Synthèse de l'activité

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 6,169 M€ pour l'année 2012, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année 2011.

La répartition de ce montant, par services commercialisés, est la suivante :



La croissance constatée au cours des dernières années d'exploitation du réseau sur les services fibre optique (LAN to LAN, location FON, IRU FON) connaît une nette accélération en 2012.



Plus de 10 619 liens DSL sont actuellement activés sur le réseau. Le chiffre d'affaires correspondant à ce service a augmenté de +27 % par rapport à 2011, essentiellement du fait de l'ouverture de centraux de France Télécom au dégroupage.

La part prise dans le chiffre d'affaires par ces services portés par la fibre optique est maintenant plus élevée que celle prise par les services DSL, malgré l'évolution importante de ceux-ci au cours de l'année 2012.

On constate que la mobilisation de moyens humains supplémentaires de la part du délégataire pour la commercialisation des services a porté ses fruits puisque plus de 232 demandes de cotations sur 2012 ont abouti à la signature de 157 contrats. En comparaison, 92 contrats avaient été signés en 2011.

La Communauté urbaine était déjà intervenue auprès de son délégataire pour l'inciter à recruter un nouveau commercial. Il est regrettable que le délégataire ait pris aussi tardivement cette décision. De nombreuses entreprises n'ont pu profiter plus tôt des services portés par la délégation Inolia.

Enfin, le délai moyen entre la fourniture du devis et la signature du contrat a été de 3 mois en 2012 au lieu des 4,28 mois constatés en 2011. Il semble qu'après la crise des années 2009 et 2010, de nombreuses entreprises se sont enfin décidées à faire le pas vers le très haut débit.

## 6 Analyse Economique et Financière

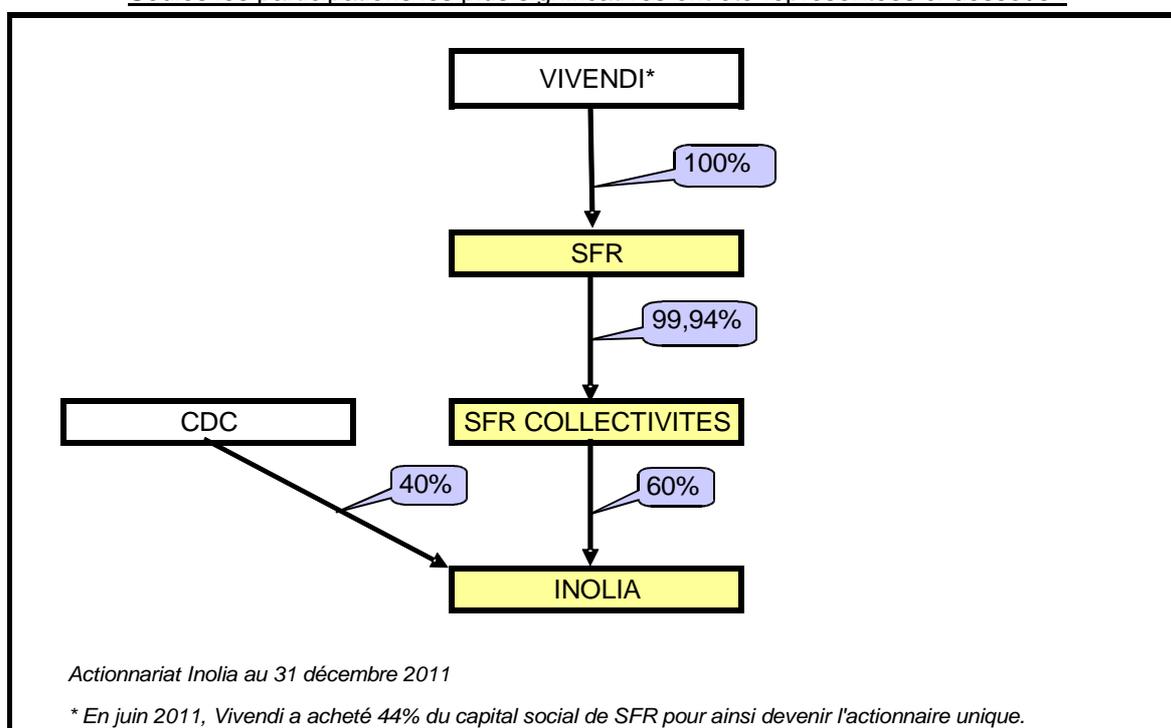
### 6.1 Préambule : évènements intervenus au cours de l'année 2012

#### 6.1.1 Environnement actionnarial

Aucun changement actionnarial n'a été relevé au cours de l'année 2012.

Ainsi au 31 décembre 2012, l'environnement actionnarial de la délégation « INOLIA » se présente de la façon suivante :

Seules les participations les plus significatives ont été représentées ci-dessous :





## 6.1.2 Evolutions contractuelles

De nombreux avenants rythment la vie de cette délégation de service public du fait de la spécificité de l'activité haut débit qui est très concurrentielle (d'où la baisse des tarifs) et fortement influencée par les évolutions technologiques.

A ce jour, sept avenants sont venus modifier la convention initiale :

- Avenant n°1 : Création de l'entité I NOLIA Signé le 31 octobre 2006
- Avenant n°2 : Modification du calendrier de livraison Signé le 25 janvier 2007
- Avenant n°3 : Mise à disposition d'infrastructures au délégataire Signé le 23 mai 2007
- Avenant n°4 : Modification de certains services, tarifs et du plan d'affaires Signé le 31 juillet 2007
- Avenant n°5 : Réaffectation des financements et évolution de services vers le FTTH Signé le 23 octobre 2008
- Avenant n°6 : Modifications tarifaires et mise à disposition de services gratuits pour le réseau départemental de la Gironde. Signé le 30 avril 2010
- Avenant n°7 : Mise à jour du contrat, dynamiser la commercialisation du réseau et réactualiser certaines clauses pour tenir compte des réalités techniques, juridiques et économiques. Signé le 02 octobre 2012

Le présent volet de ce rapport a pour objectif de présenter la situation financière de la société INOLIA au terme de sa septième année d'existence.

L'approche consiste à mener une analyse des postes du compte de résultat et du bilan pour 2012 et par la suite, à faire une étude comparative des données financières réalisées par rapport à celles prévues aux différents plans d'affaires de la délégation.

## 6.2 Analyse des comptes au titre de l'année 2012

### 6.2.1 L'analyse du compte de résultat 2012

En K€

Libellé	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	6 169	4 736	4 752	1 432	30%
Autres produits	19	12	260	7	63%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 188</b>	<b>4 748</b>	<b>5 012</b>	<b>1 440</b>	<b>30%</b>
Achats consommés	-4			-4	
Autres achats et charges externes	-2 784	-2 570	-2 076	-214	8%
Impôts et taxes	-49	-37	-19	-12	31%
Salaires et charges sociales					
Autres charges d'exploitation	-4	0		-4	148767%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-2 841</b>	<b>-2 607</b>	<b>-2 096</b>	<b>-234</b>	<b>9%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)</b>	<b>3 347</b>	<b>2 141</b>	<b>2 917</b>	<b>1 206</b>	<b>56%</b>
Dotations aux amortissements	-2 294	-2 006	-1 914	-288	14%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 053</b>	<b>135</b>	<b>1 003</b>	<b>918</b>	<b>680%</b>
Produits financiers	6	7	3	-1	-12%
Charges financières	-448	-439	-514	-9	2%
<b>Résultat financier</b>	<b>-442</b>	<b>-432</b>	<b>-511</b>	<b>-10</b>	<b>2%</b>
Produits exceptionnels	138	478	409	-339	-71%
Charges exceptionnelles		-85	-27	85	-100%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>138</b>	<b>393</b>	<b>382</b>	<b>-255</b>	<b>-65%</b>
IS					
<b>RESULTAT NET</b>	<b>750</b>	<b>96</b>	<b>874</b>	<b>654</b>	<b>681%</b>

### 6.2.1.1 Le chiffre d'affaires :

En K€	30/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	Variation en K€	Variation en %
Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	432	337	295	95	28,19%
Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	1 704	1 418	1 697	286	20,14%
Maintenance	138	103	91	35	33,98%
Recettes Services LAN to LAN	1 192	736	638	456	61,96%
Recettes service d'hébergement	138	116	76	22	18,97%
Recettes services d'accès xDSL	2 539	2 002	1 954	537	26,80%
Recettes services d'accès Fth					
Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	22	23	1	- 1	-4,35%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>6 165</b>	<b>4 736</b>	<b>4 752</b>	<b>1 429</b>	<b>30,18%</b>

Depuis l'entrée dans sa phase de commercialisation, le chiffre d'affaires de la DSP Haut Débit ne cesse de croître.

L'année 2012 a été marquée par une nouvelle hausse significative du chiffre d'affaires de la délégation de l'ordre de + 30 % ; cette augmentation concerne tous les services de la délégation mais plus particulièrement les recettes DSL et Lan to Lan. En effet, cette croissance de chiffres d'affaires est due principalement à l'arrivée d'un nouveau commercial en mai 2011, qui par sa prospection a su détecter des clients potentiels, mais est également liée à la mise en place de relations privilégiées avec les distributeurs d'opérateurs nationaux qui ont permis d'adresser de nouveaux segments de marché (les TPE).

La répartition détaillée du chiffre d'affaires par produits est présentée dans le volet de ce rapport relatif aux indicateurs de la délégation.

### 6.2.1.2 Les charges d'exploitation :

En K€

Charges d'exploitation	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	Variation en K€	Variation en %
<b>Coûts semi variables data</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>89</b>	<b>-5</b>	<b>-7%</b>
Salles de cohabitation	71	76	89	-5	-7%
<b>Coûts d'exploitation réseau</b>	<b>628</b>	<b>606</b>	<b>364</b>	<b>22</b>	<b>4%</b>
Energie	14	15	8	-1	-7%
Loyer et locations infra	105	107	-9	-2	-2%
Dévoiements	26	103	-14	-77	-75%
Maintenance passive	285	218	192	67	31%
Maintenance active	150	128	125	22	17%
Droits de passage	25	10	22	15	150%
RNIS	0	1	1	-1	-100%
Autres coûts	23	24	39	-1	-4%
<b>Coûts variables data</b>	<b>1 515</b>	<b>1 306</b>	<b>962</b>	<b>209</b>	<b>16%</b>
Coûts variables FT	1 256	1 075	872	181	17%
Coûts variables SFR	259	231	90	28	12%
<b>Réseau</b>	<b>2 214</b>	<b>1 988</b>	<b>1 415</b>	<b>226</b>	<b>11%</b>
<b>Coûts de structures</b>	<b>335</b>	<b>355</b>	<b>268</b>	<b>-20</b>	<b>-6%</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>238</b>	<b>227</b>	<b>290</b>	<b>11</b>	<b>5%</b>
<b>Autres (impôts, autres produits...)</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>32%</b>
<b>Hors réseau (structure, fonctionnement, autres...)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL charges d'exploitation</b>	<b>2 836</b>	<b>2 607</b>	<b>1 992</b>	<b>229</b>	<b>9%</b>

Les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) augmentent quant à elles de 229 K€ en passant de 2 607 K€ au 31 décembre 2011 à 2 836 K€ au 31 décembre 2012.

Cette hausse de + 9 % s'explique principalement par la hausse des coûts variables data (= coûts variables FT et SFR, supervision et exploitation : achat de portabilités des numéros et achats de liens nationaux) du fait de l'augmentation de l'activité. En effet, les coûts variables France Télécom varient proportionnellement au nombre de liens DSL (+ 11 %).

Comme chaque année, une analyse des charges démontre une part très significative des produits et des charges d'exploitation et financière faites avec le groupe, à savoir : SFR COLLECTIVITÉS et SFR.

Libellé	30/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Part du chiffre d'affaires faites avec le groupe SFR	72%	70%	70%	71%	63%		
Part des charges d'exploitation faites avec le groupe SFR	41%	50%	48%	44%	57%	NR*	NR*
Part des charges financières faites avec le groupe SFR	59%	67%	62%	59%	61%		

\* NR : Non Représentatif car réseau en phase de construction

Cette part significative des produits (72 %) et charges intra groupe (41 %) se justifie par la volonté de sous traiter certaines fonctions mutualisées génériques (telles que la fonction administrative, financière, marketing et la fonction support technique) afin de capitaliser des compétences et de ce fait, rationaliser les coûts pour INOLIA. Cependant, ce type d'organisation amoindrit la transparence des comptes pour les tiers.

Diverses conventions régissent ces échanges intra groupe :

- une **convention de prestation de services** entre SFR COLLECTIVITÉS et INOLIA : une refacturation basée sur les coûts réels des services auxquels est ajoutée une marge de 5 % (services : comptable, financier, juridique, fiscal, assurance, gestion des ressources humaines, prestations techniques et commerciales, direction générale, achats...).
- une **convention cadre** entre SFR et INOLIA : il s'agit de refacturation de prestations d'ingénierie, de déploiement de réseau (supervision d'équipements actifs, maintenance des équipements et du système d'information).
- un **prêt d'actionnaire** entre SFR COLLECTIVITÉS et INOLIA : prêt de 6,6 M€ consenti pour une durée de 10 ans et rémunéré à un taux de 4,5%, plafonné au taux fiscalement déductible (3,39 % au 31/12/2012).
- une **convention d'avance en compte courant d'actionnaire** entre SFR COLLECTIVITÉS et INOLIA d'un montant de 2,5 M€ rémunéré au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 1%, toujours plafonné au taux fiscalement déductible. Cette avance de trésorerie s'élève à 870 K€ au 31 décembre 2012.

Toutefois, une **telle formalisation ne facilite pas pour autant le contrôle effectué sur ces charges.**

### 6.2.1.3 Les amortissements des immobilisations :

Pour mémoire, depuis 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux a pu noter que le groupe SFR pratique des durées d'amortissements techniques (25 ans) supérieures à la durée du contrat (20 ans). Au cours des contrôles effectués en 2009, le délégataire et son délégant se sont entendus pour que les biens de retour soient amortis sur la durée de la délégation et qu'ils aient une valeur nette comptable (VNC) égale à 0 € au dernier jour de la convention. Ceci a été appliqué sur les biens de retour en 2010.

En revanche, un désaccord subsistait sur la qualification des raccordements clients (6,9 M€ au 31/12/2011) en biens de reprise par le délégataire dans son rapport annuel 2011.

Dans son rapport annuel 2010, la collectivité avait déjà précisé qu'elle ne partageait pas ce point de vue étant donné que les raccordements clients sont indispensables à l'exploitation du réseau et constituent donc un élément essentiel à l'activité même du service public.

Courant 2011 et 2012, des discussions entre la Communauté urbaine et son délégataire ont permis d'aboutir, dans le cadre de la passation d'un avenant n° 7, à la reconnaissance du statut de bien de retour des raccordements clients et à la suppression de toute valeur nette comptable non nulle pour tout bien construit en cours de la délégation, à l'exception des cinq dernières années.

Cette régularisation a ainsi eu un impact sur le niveau des dotations aux amortissements : comme cela avait été précisé dans l'analyse financière 2011, "les dotations aux amortissements 2012 doivent augmenter du fait de la compensation des 2 années de sous-évaluation (2010 et 2011)".

Le niveau des dotations aux amortissements a ainsi augmenté de + 288 K€ entre 2011 et 2012.

Le budget 2013 de la délégation INOLIA, établi par le délégataire dans son rapport annuel, mentionne des dotations aux amortissements sous évaluées d'environ 300 K€, car l'impact de l'avenant 7 n'a pas été inscrit dans ce budget préparé en juillet 2012 : ce point reste à suivre en N+1.

#### **6.2.1.4 Les résultats financiers et exceptionnels**

Le résultat financier est parfaitement stable car le niveau d'avance de trésorerie n'a que faiblement diminué et que les comptes courants à long terme des actionnaires n'ont pas encore commencé à être remboursés.

Le résultat financier 2012 s'élève à - 442 K€.

Enfin, le résultat exceptionnel s'élève à 138 K€ et correspond à la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

La reconnaissance des raccordements clients en bien de retour (avenant 7) a également eu un impact sur le niveau de quote-part de subvention à constater. Ainsi le compte 777 est passé de 393 K€ en 2011 à 138 K€ en 2012 (- 255 K€) et sera d'environ 360 K€ en 2013.

Ainsi, les régularisations liées à l'application de l'avenant 7 auront eu un impact sur le résultat 2012 de près de 543 K€ de charges supplémentaires (DAP ont augmenté de + 288 K€ et baisse de la quote-part de subvention de -255 K€).

Le résultat net comptable de l'exercice 2012 s'établit donc à 750 K€ alors qu'il n'était que de 96 K€ au 31 décembre 2011.

## 6.2.2 La structure globale du bilan 2012

En K€

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Immobilisations incorporelles nettes	2 399	2 190	2 381
Immobilisations corporelles nettes	25 317	25 855	25 216
Immobilisations en cours	1 044	446	1 041
Immobilisations financières	0	0	0
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>28 760</b>	<b>28 491</b>	<b>28 638</b>
Avances, Acomptes versés s/ cdes	22	6	25
Créances Clients	3 729	1 405	1 513
Autres créances	589	563	557
VMP	500	500	500
Trésorerie	75	139	257
Charges constatées d'avance	0	31	36
<b>Total actif circulant</b>	<b>4 915</b>	<b>2 644</b>	<b>2 886</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 675</b>	<b>31 135</b>	<b>31 525</b>

En K€

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Capital Social	5500	5 500	5 500
Réserve légale			
Report à nouveau	-1 055	-1 151	-2 025
Résultat de l'exercice	750	96	874
Subventions d'investissements	5 140	5 278	5 671
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 335</b>	<b>9 723</b>	<b>10 020</b>
Provision pour risques		0	0
Provision pour charges		0	0
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes auprès étbl de crédit (LT)			
Emprunts et dettes financières divers	11 243	11 097	11 102
Avances et acomptes reçus sur cdes	1 091	491	177
Dettes fournisseurs	1 570	2 086	922
Dettes fiscales et sociales	45	33	86
Dettes sur immobilisations	1 499	2 036	3 075
Autres dettes	1 259	1 112	1 624
<b>Dettes</b>	<b>16 707</b>	<b>16 856</b>	<b>16 985</b>
Produits constatés d'avance	6 633	4 556	4 519
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>33 675</b>	<b>31 135</b>	<b>31 525</b>

En K€

<b>Structure du bilan</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
(+) Fonds de Roulement	-7 182	-7 672	-7 516
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-7 757	-8 311	-8 273
Variation du BFR	554	-38	-2 645
<b>(=) Trésorerie Nette</b>	<b>575</b>	<b>639</b>	<b>757</b>
<b>Total Bilan</b>	<b>33 675</b>	<b>31 135</b>	<b>31 525</b>
<b>% Trésorerie / Total Bilan</b>	<b>1,71%</b>	<b>2,05%</b>	<b>2,40%</b>

### 6.2.2.1 Les capitaux propres :

Les fonds propres d'INOLIA s'élèvent à 10 335 K€ au 31 décembre 2012.

La variation de ces capitaux propres se justifie par l'affectation du résultat 2011, l'amortissement de la subvention d'investissement au même rythme que les immobilisations et le résultat net de 750 K€ dégagé au titre de l'année 2012.

Pour rappel, la subvention d'investissement correspond à la participation apportée par la Communauté urbaine de Bordeaux et le Conseil Régional à hauteur 6,9 Millions d'€uros.

### 6.2.2.2 Actif immobilisé :

En K€	Solde des invest 31/12/2012	Solde des invest 31/12/2011	Solde des invest 31/12/2010	Solde des invest 31/12/2009
Investissement de 1er établissement (Biens de retour)	28 986	28 303	28 341	27 468
Investissement au cours de l'exécution de la délégation (Biens de retour) --> Raccordement clients	9 296	7 436	5 569	3 544
<b>Total des investissements (Immobilisations Brutes)</b>	<b>38 282</b>	<b>35 739</b>	<b>33 910</b>	<b>31 013</b>
<b>Cumul des amortissements</b>	<b>-9 522</b>	<b>-7 248</b>	<b>-5 272</b>	<b>-3 620</b>
<b>Immobilisations nettes en fin de Délégation</b>	<b>28 760</b>	<b>28 491</b>	<b>28 638</b>	<b>27 393</b>
Taux d'obsolescence	24,87%	20,28%	15,55%	11,67%

Les immobilisations brutes s'élèvent à 38 282 K€ au 31/12/2012 : les investissements de 2012 ont été de 2 543 K€ et sont majoritairement des raccordements clients.

Lors du contrôle annuel financier effectué par l'Inspection Générale, il a été relevé qu'une partie des frais de personnel et note de frais (ceux du responsable du déploiement du réseau) sont immobilisés depuis le début de la délégation.

En revanche, depuis 2011, certaines prestations SFR (prestation réseau, refacturation de matériels) sont directement immobilisées.

Ces charges viennent ainsi peser sur le coût de production des immobilisations de la délégation et ainsi alourdir la **valeur patrimoniale de cette délégation**.

Ainsi, le Fonds de Roulement (capitaux propres et emprunt LT – actif immobilisé) s'élève à – 7 182 K€. Cet indicateur négatif est cohérent dans la mesure où nous sommes en début de délégation (7<sup>ème</sup> année) et que cette délégation nécessite de nombreux investissements afin de continuer à construire et développer le réseau.

### 6.2.2.3 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

Au vu du bilan de la société INOLIA, l'actif circulant s'élève à 4 915 K€ au 31/12/2012 et sa composition reste similaire à celle de l'année dernière.

Les dettes de la société sont de 16 707 K€ au 31/12/2012, dont près de 11 M€ correspondent au prêt d'actionnaire, composant majeur du fonds de roulement de la délégation.

Ainsi, le Besoin en Fonds de Roulement négatif (actif circulant – passif circulant) de la délégation s'élève à – 7 757 K€ ; ce BFR négatif devient une véritable offre de capitaux générée par le court terme d'exploitation, qui contribue à améliorer la trésorerie.

Pour mémoire, les deux principaux actionnaires d'INOLIA ( SFR COLLECTIVITÉS et la *CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS*) ont apporté des fonds, à savoir respectivement 6 600 K€ pour SFR COLLECTIVITÉS et 4 400 K€ pour la CDC.

#### 6.2.2.4 La trésorerie nette :

<b>Structure du bilan</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
(+) Fonds de Roulement	-7 182	-7 672	-7 516
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-7 757	-8 311	-8 273
Variation du BFR	554	-38	-2 645
<b>(=) Trésorerie Nette</b>	<b>575</b>	<b>639</b>	<b>757</b>
<b>Total Bilan</b>	<b>33 675</b>	<b>31 135</b>	<b>31 525</b>
<b>% Trésorerie / Total Bilan</b>	<b>1,71%</b>	<b>2,05%</b>	<b>2,40%</b>

La trésorerie nette représente 1,71 % du total bilan et s'établit donc à + 575 K€. Cette trésorerie nette traduit la solvabilité d'INOLIA qui est relativement satisfaisante.

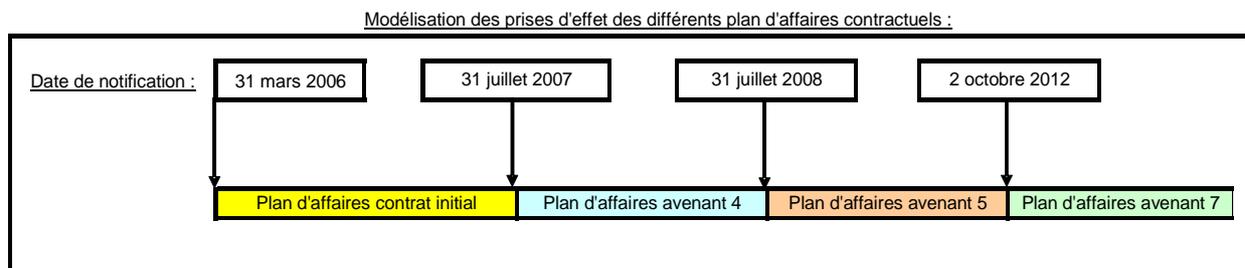
Cette vision de la trésorerie est quelque peu tronquée. En effet, dans cette délégation, la trésorerie est très fortement influencée par le niveau des comptes courants qui financent (avec la subvention d'investissement et le capital apporté par les deux actionnaires) une part importante des investissements.

INOLIA a toujours en sa possession quelques valeurs mobilières de placement qui ont généré 6 K€ de produits financiers. En effet, INOLIA bénéficie des services de son groupe, en matière de gestion des excédents de trésorerie, en anticipant les flux financiers futurs et en négociant les délais de règlement fournisseur.

## 6.3 Comparaison par rapport au prévisionnel

Comparaison aux plans d'affaires contractuels

Pour information, le schéma ci-dessous présente les dates de prises d'effet des différents plans d'affaires contractuels (le plan d'affaires initial du contrat d'origine, le plan d'affaires de l'avenant 4, le plan d'affaires de l'avenant 5 et enfin le plan d'affaires de l'avenant 7).



En K€	PLANS D'AFFAIRES (PA)	COMPTE DE RESULTAT	Variation en K€ (REEL vs PREVU)	Var en % (REEL vs PREVU)
	CUMUL	CUMUL		
	CUMUL PREVU 2006 à 2012	CUMUL REEL 2006 à 2012		
<b>Total produits d'exploitation</b>	31 421	21 783	-9 638	-31%
<b>Total charges d'exploitation</b>	17 846	12 247	-5 599	-31%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)</b>	13 575	9 536	-4 039	-30%
Dotations aux amortissements (en déduisant la participation de la CUB)	8 403	7 779	-624	-7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	5 172	1 758	-3 414	-66%
Charges financières	3 063	2 278	-785	-26%
Produits financiers	94	213	118	126%
<b>Résultat courant avant impôt</b>	2 203	-308	-2 511	-114%
Eléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession	-	1	1	
Autres éléments exceptionnels	-	-	0	
Impôts sur les sociétés	1 362	-	-1 362	-100%
<b>Résultat net</b>	842	-307	-1 148	-136%
Taux Résultat net / Produit d'exploitation	3%	-1%	-4%	

Le comparatif présenté ci-dessus traduit les écarts entre les données cumulées prévues aux plans d'affaires (plans d'affaires initial, avenant n°4, avenant n°5 et avenant n°7) et les données cumulées réelles.

Ainsi, **les mêmes retards que les années antérieures sont mis en avant**, aussi bien en termes de chiffre d'affaires (- 9,6 M€) qu'en termes de charges d'exploitation (- 5,6 M€). L'Excédent Brut d'Exploitation (indicateur très représentatif de cette délégation) met en avant un retard de près de 3,4 M€ au terme de la septième année de ce contrat.

Même si ce retard reste encore important, il aura tendance à se résorber les prochaines années du fait de l'actualisation du plan d'affaires initial par les plans d'affaires des différents avenants.

## 7 Contrôles effectués

### 7.1 Contrôles effectués durant la phase d'exploitation

La Communauté urbaine a procédé à l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs pour :

- Veiller au respect des exigences du contrat de délégation par le délégataire ;
- Veiller au maintien des compétences et de l'organisation du délégataire ;
- Veiller au maintien de la qualité du service délivré aux usagers ;
- Veiller au respect de la notion de service public pour tous les usagers de la CUB ;
- Veiller à l'absence de monopole de la part d'un opérateur ;
- Proposer des tarifs attractifs ;
- Prévoir les extensions et les évolutions technologiques du réseau ;
- Pouvoir assurer une continuité de service en cas de défaillance du délégataire.

Ces indicateurs ont été renseignés au regard de l'activité d'INOLIA en 2012. Il en avait été de même en 2011 et 2010.

L'analyse des indicateurs montre que :

- **Indicateurs relatifs à la construction du réseau**
- Linéaire du réseau

La progression du linéaire du réseau au cours des années 2009 à 2012 a été la suivante :

Année	linéaire du réseau en km	Evolution/année précédente
2009	416,2	
2010	428,8	3 %
2011	435,4	6,6 %
2012	504,8	16 %

Le linéaire du réseau évolue rapidement du fait des travaux de raccordements réalisés par INOLIA mais surtout grâce à la politique mise en place par la Communauté urbaine de Bordeaux qui profite des travaux qu'elle entreprend sur le domaine public routier de sa compétence afin de déployer à coût réduit des fourreaux de télécommunications qui sont dès leur construction confiés en gestion à INOLIA dans le cadre de l'avenant n°3 (repris dans le cadre de l'annexe I de l'avenant n°7).

Le Délégataire paie à la Communauté urbaine une redevance d'usage dès l'occupation de ces ouvrages par un réseau de fibres optiques.

Les travaux d'extensions du réseau à l'initiative du Délégataire sont essentiellement des raccordements de clients au réseau.

L'augmentation sensible du linéaire du réseau entre 2011 et 2012 est essentiellement due à l'intégration tardive de la part du Délégataire d'ouvrages qui lui ont été remis en gestion par la Communauté urbaine dans le cadre de sa politique « Travaux = Fourreaux ».

- Linéaire de fibres optiques

La progression du linéaire de câble optique au cours des années 2009 à 2012 a été la suivante :

Année	linéaire de câble optique en km	Evolution/année précédente
2009	411,3	
2010	435,4	5,8 %
2011	469	7,7 %
2012	484,6	3,3 %

L'augmentation du linéaire de câble optique dans le réseau est lié aux opérations faites par Inolia pour raccorder de nouveaux clients, pour répondre à des demandes spécifiques de la part des opérateurs de télécommunications et pour renforcer le réseau existant.

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation technique du réseau**

- Temps de rétablissement moyen par service

L'examen du temps nécessaire au rétablissement des services DSL ne sera pas examiné, France Télécom intervenant dans la remise en fonctionnement de ce service suite à une panne.

Le temps de rétablissement moyen à partir des fichiers de gestion des incidents pour les services fibre n'est pas significatif.

Il a donc été préféré d'examiner chaque incident intervenu sur les services fibres en 2012 dont la remise en service ne dépend que du délégataire Inolia.

Quatre incidents ont eu lieu en 2012.

Trois incidents ont eu pour origine une dégradation du réseau liée à l'intervention d'une entreprise extérieure sur le domaine public routier.

Un incident a eu pour origine une dégradation du réseau Inolia chez un client par un rongeur.

Il n'y a pas eu d'incidents qui auraient eu pour origine une faiblesse de la part du réseau Inolia.

100 % des incidents ont eu pour origine l'intervention d'une entreprise extérieure.

Pour trois incidents, le délai moyen de remise en service a été de 20 h.

Pour un incident, le délai de remise en service a été de 40h du fait de la nécessité de reconstruire du génie civil.

- Taux de disponibilité moyen du réseau

Le contrat de délégation comportait une formule qui permettait de calculer le taux annuel de disponibilité atteinte sur l'année observée.

Il s'avère que par expérience, cette formule était trop favorable au Délégataire et ne reflétait pas l'état réel des différents composants du réseau.

Dans le cadre de l'avenant N°7, une nouvelle formule a été retenue. Celle-ci sera appliquée de manière contractuelle sur la base des éléments qui seront fournis par Inolia pour l'année 2013. Elle prend en compte l'ensemble des services DSL et Fibre optique.

- Taux d'occupation des fourreaux par tronçon

En 2011, il avait été constaté une faible occupation des fourreaux déployés par la Communauté urbaine à l'occasion des travaux de voirie remis à Inolia dans le cadre de l'avenant n°3. Celui-ci était de 20%. En 2012 on note une nette amélioration de ce niveau d'occupation qui est passé à 30 %.

On constate pour la première fois depuis l'achèvement de la construction du réseau que certains tronçons (12,9 %) sont occupés à plus de 80 %.

La Communauté urbaine a entrepris une démarche auprès d'Inolia en vue d'identifier les tronçons concernés et vérifier qu'ils ne soient pas un point de blocage au développement futur du réseau. En général, la présence de nombreux bouclages permet de retrouver des capacités par des cheminements optiques différents.

Plus de 75 % des fourreaux ne sont occupés qu'à moins de 50% de leur capacité.

On peut donc dire que d'une manière générale, les infrastructures du réseau sont suffisamment dimensionnées pour répondre aux évolutions prévues à court et moyen terme.

- Taux d'occupation des fibres par tronçon

Comme pour les fourreaux, une donnée moyenne d'occupation se révèle inexploitable.

Il a donc été décidé d'examiner deux fois par ans les cartes du réseau mettant en évidence les tronçons présentant des câbles optiques saturés. Cela permet au Délégrant de s'assurer que son Délégataire ait bien prévu des travaux de renforcement des ouvrages pour pouvoir en permanence être en mesure de répondre à de nouvelles demandes de la part des opérateurs usagers du réseau.

A titre indicatif, 2,5 % des câbles optiques du réseau sont utilisés à plus de 80 % de leur capacité.

84,7 % des câbles optiques sont utilisés à moins de 25 % de leur capacité.

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA comportent à ce jour une grande disponibilité en fibres optiques.

- Taux d'occupation des ports des équipements actifs du réseau

L'examen de l'occupation des ports des cartes utilisées sur les DSLAM du réseau situés dans les NRA montre que sur 20 centraux, 3 équipements sont utilisés à plus de 80 % de leur capacité.

La Communauté urbaine a constaté qu'Inolia était très réactif pour redonner les capacités nécessaires afin de répondre aux demandes des nouveaux usagers.

A titre indicatif, en 2011, sur 19 centraux, 5 avaient un niveau d'occupation supérieur à 80 % .

En 2012 moins de centraux sont proches de leur saturation.

En examinant de plus près ces équipements, il a été constaté que le délégataire n'a pas fait évoluer le dimensionnement des câbles de renvoi et ne s'est borné qu'à ajouter des ports. Ainsi, sur les 20 centraux, 6 présentent des câbles de renvoi occupés à plus de 80 %.

La Communauté urbaine a demandé à son Délégataire de prévoir un renforcement de la capacité des câbles de renvoi proches de la saturation.

Celui-ci a répondu qu'il le ferait naturellement dès lors que ces câbles ne permettraient pas de répondre à de nouvelles commandes.

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation commerciale du réseau**
- Répartition des sites raccordés par opérateur usagers du réseau INOLIA

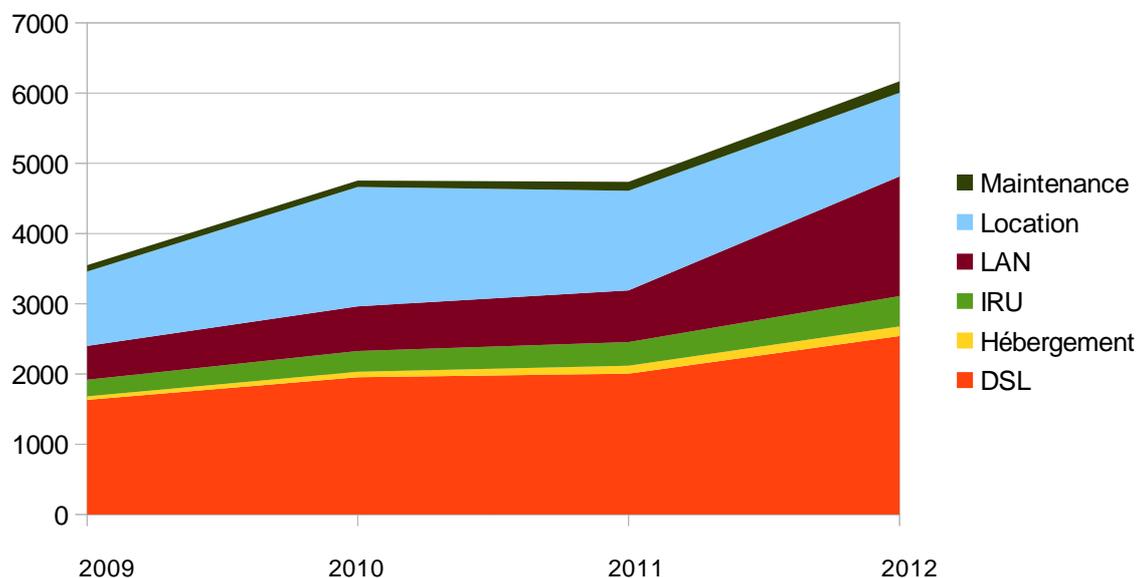
En fin d'année 2012, 438 entreprises ou sites publics étaient raccordés au réseau Inolia.

Ces bons résultats sont effectivement liés à l'arrivée d'un nouveau commercial sur le marché entreprise.

- Répartition du chiffre d'affaires par service

Une analyse du chiffre d'affaires par service au cours de ces quatre dernières années montre les résultats suivants (chiffres d'affaires en K€):

Produit/Année	2009	2010	2011	2012
DSL	1631	1954	2002	2539
Hébergement	49	76	116	138
IRU	235	295	337	432
LAN To LAN	484	638	736	1704
Location d'infrastructures	1060	1698	1418	1192
Maintenance	92	91	127	164



L'analyse des courbes montre une progression linéaire du chiffre d'affaires global malgré un ralentissement de l'activité commerciale en 2011.

Le bon chiffre d'affaires réalisé en 2012 compense le ralentissement de la commercialisation des services constaté en 2011.

- Délai moyen de livraison des services

Les délais de livraison des services sont toujours trop élevés. Pour les services LAN To LAN, le délai moyen a été de 17,50 semaines.

Pour les services IRU et la location de FON (fibre optique noire), ils ont été de 15,17 semaines.

La Communauté urbaine a demandé à son Délégué de justifier ces délais trop longs.

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation financière du réseau**

- Niveau de revenu par service

Produit/Année	2011	2012	Evolution 2012/2011
DSL	2002	2539	+ 27 %
Hébergement	116	138	+ 19 %
IRU	337	432	+ 28 %
LAN To LAN	736	1704	+ 131 %
Location d'infrastructures	1418	1192	- 16 %
Maintenance	127	164	+ 29 %

L'analyse du niveau de revenu par service montre une nette progression du chiffre d'affaires pour les services LAN To LAN en 2012 et une baisse des services de location de fibres optiques noires. Cela s'explique par le fait que de les opérateurs usagers du réseau Inolia qui avaient l'habitude d'acheter des services de location de fibres noires ont privilégié les services actifs de la délégation (LAN To LAN) qui impliquent pour eux moins d'investissements.

Les services DSL connaissent également une nette progression.

Les services hébergement ont eu une évolution moindre, probablement du fait de tarifs élevés.

- Ratio fonds propres/investissements

	2012	2011	2010	2009
Fonds propres et compte courant d'actionnaire	22 837	21 932	22 745	22 504
Investissements de 1er établissement	28 986	28 303	28 341	27 468
Ratio Fonds propres / Investissements de 1er établissement	78,79%	77,49%	80,26%	81,93%

Comme le prévoit l'article 27.2 de la convention, les fonds propres (capitaux propres et comptes courant d'actionnaires) doivent être au moins égal à 25 % du montant total des investissements de 1er établissement.

## 7.2 Benchmark tarifaire

En l'absence d'un indicateur national ou régional en la matière, la Communauté urbaine a fait réaliser un benchmark tarifaire par une société spécialisée afin de situer le niveau des tarifs de la délégation INOLIA, au regard des tarifs pratiqués dans d'autres réseaux d'initiative publique.

Les Réseaux d'Initiative Publiques (RIP) pour ce benchmark tarifaire ont été les suivants :

- Hautes Pyrénées (Axione)
- Pau (Axione)
- Inolia (SFR)
- Debitex - Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise (SFR)
- Gironde haut débit (FT)
- Eure (Altitude)
- Toulouse (Covage)
- Grand Angoulême (Covage)
- Nantes (Régie)

L'analyse des tarifs pratiqués en 2012, montre que :

- Les services d'accès DSL Grand Public

Les tarifs sont composés de deux parties : des frais d'accès et des frais d'abonnement.

D'une manière générale, les prix pratiqués pour les services DSL « gamme grand public » sont identiques.

- Les services d'accès DSL Professionnels

Pour les services DSL « gamme professionnelle », au regard des différences importantes sur les tarifs d'accès et d'abonnement, une comparaison, a été faite en tenant compte du prix de revient sur 3 ans.

Il a été décidé de baisser ces tarifs en 2012.

Les tarifs pratiqués par INOLIA sont maintenant parmi les tarifs les moins élevés du marché.

- Les services d'hébergement

La comparaison des différents prix de revient sur 3 ans d'engagement amène à classer INOLIA en sixième position sur 7 réseaux d'initiative publique comparés.

La Communauté urbaine a demandé à son Délégué de lui faire des propositions visant à baisser ces tarifs.

Celui-ci n'y est pas favorable du fait de sa position sur ce type de marché.

- Les services de location de fibre noire

L'offre INOLIA est de très loin une des meilleures offres du marché avec celle du PPP de Gironde Haut débit.

Les usagers de ces services reconnaissent que le tarif de mise à disposition de fibres optiques par INOLIA est particulièrement attractif et favorise leur développement sur le territoire communautaire.

- Les services IRU (droit d'utilisation irrévocable) de fibre noire

L'offre INOLIA est la meilleure du marché.

- Les services LAN TO LAN (bande passante)

La création de services LAN To LAN pour des débits à partir de 2 Mbit/s va dans le sens de l'histoire des RIP.

Lorsque l'on compare les prix de revient sur 3 ans en fonction des débits disponibles, on constate que sur 7 RIP :

- △ Service LAN To LAN 2 Mbit/s : INOLIA est l'un des deux RIP les plus coûteux.
- △ Service LAN To LAN 10 Mbit/s : INOLIA est en troisième position parmi les RIP les plus coûteux.
- △ Service LAN To LAN 50 Mbit/s : INOLIA est en cinquième position parmi les RIP les plus coûteux.
- △ Service LAN To LAN 100 Mbit/s : INOLIA est dans la moyenne des RIP.
- △ Service LAN To LAN 1 Gbit/s : INOLIA est dans la moyenne des RIP.

Comme nous l'indiquions plus haut, ces services connaissent une forte évolution du fait de la réorientation des opérateurs qui ne sont plus en mesure de réaliser les investissements nécessaires pour opérer leur propre réseau via des fibres noires INOLIA et de la demande des clients qui souhaitent avoir des services évolutifs.

- Conclusion

Sur la base de comparaison inter-RIP, les prix d'INOLIA sont bien positionnés sans pour autant être les mieux-disant. Toutefois les performances commerciales en 2012 sont d'un très bon niveau.

Afin de dynamiser le marché des services LAN To LAN, INOLA va prochainement proposer à la Communauté urbaine une baisse tarifaire des services LAN To LAN.

### **7.3 Contrôles financiers**

Au même titre que chaque année, la collectivité a procédé à un audit des comptes de son délégataire afin d'établir l'analyse financière présentée ci-avant.

Les contrôles effectués sur l'exercice 2012 ont permis de vérifier la correcte application des modalités de l'avenant 7, en particulier sur le sujet de la valeur nette comptable en fin de délégation des raccordements clients.

## **8 Avis du Délégrant**

La Communauté urbaine de Bordeaux constate une nette reprise d'activité de la Délégation INOLIA avec un accroissement de la commercialisation des services LAN To LAN portés par la fibre optique.

Ces services évolutifs semblent répondre aux besoins des entreprises qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir faire le pas technologique vers le très haut débit.

Globalement la Communauté urbaine de Bordeaux estime que son délégataire INOLIA a respecté au cours de l'année 2012 ses engagements pour la commercialisation du réseau.